

AGRICULTURE

Le bon bulletin des agriculteurs

L'organisme de certification Vegaplan a communiqué les résultats de ses audits : plus de 90 % des agriculteurs sont en ordre. Explications...

● Emmanuel HUIT

En cette période d'examens, les agriculteurs ont déjà reçu leur bulletin. Et un beau bulletin, si on entend l'ASBL Vegaplan. La plate-forme a été mise en place en 2003 afin de garantir le respect des cahiers des charges et la qualité des produits livrés au sein de la filière végétale. Sont donc ainsi concernés les producteurs de céréales, de pommes de terre, de fruit, de betteraves, de légumineuses... Pour qui peut-on conclure que les agriculteurs ont reçu un beau bulletin ? Parce que les résultats communiqués hier par l'ASBL sont dignes d'un résultat électoral dans une dictature : plus de 90 % dans les différents secteurs !

Il y a plusieurs explications : le standard Vegaplan n'est pas imposé aux producteurs. Ils peuvent solliciter le contrôle sur base volontaire. « Il y a donc une démarche proactive, reconnait Brigita Wolf coordinatrice de Vegaplan. C'est facultatif et les agriculteurs vont donc bien regarder les check-lists avant de nous contacter ». En quelque sorte, ce sont donc les bons élèves qui sont certifiés Vegaplan. Mais cela ne signifie pas pour autant que les autres agriculteurs sont libres de faire ce qu'ils veulent. Les exigences européennes imposent l'autocontrôle à tout le secteur.



EDA - 201255571345

Vegaplan certifie les agriculteurs en production végétale. Elle compte plus de 16 000 producteurs.

Seulement 40 % d'agriculteurs wallons
Aujourd'hui, il y a un peu plus de 16 000 agriculteurs qui sont certifiés Vegaplan en Belgique, soit environ 60 % d'agriculteurs flamands et 40 % de wallons. Mais la coordinatrice a bon espoir de voir le nombre d'agriculteurs augmenter. Tout simplement parce que les acheteurs de produits agricoles (industrie, négociants en céréales, les crises...) sont attentifs à ce que les producteurs soient certifiés. Certains valorisent aussi le prix d'achat si l'agriculteur est certifié Vegaplan.

La plate-forme Vegaplan a ainsi rassemblé sous une même coupe toute une série de cahiers des charges. Cette certification peut ainsi faciliter l'organisation des agriculteurs qui peuvent aussi se retrouver un peu désorientés dans une structure en autocontrôle. « L'objectif, c'est

que l'agriculteur puisse répondre aux exigences légales en matière de sécurité alimentaire. » Les acheteurs ont aussi compris l'intérêt de travailler avec

ces producteurs. Jusqu'à faire en sorte de renforcer certains cahiers des charges. Mais Vegaplan veille à ce que cela ne devienne pas une charge supplémentaire

Trois volets à contrôler

Sur quoi repose un audit Vegaplan ? Sont concernés tous ceux qui gravitent autour de la production végétale (agriculteurs, négociants, transformateurs, négociants). Tout ce qui concerne la production est donc soumis à un cahier des charges.

Le volet **qualité** se focalise sur les bâtiments (stockage des produits phytos, plan de nettoyage...), sur les machines et l'outillage (propriété, contrôle du pulvérisateur...), sur l'encadrement du personnel employé, sur les techniques de



culture utilisées, sur la lutte contre les organismes nuisibles...

La **traçabilité** des méthodes culturales, des produits utilisés, l'identification des parcelles est aussi suivie de près. Enfin le troisième volet concerne la lutte

« L'objectif, c'est que l'agriculteur puisse répondre aux exigences légales en matière de sécurité alimentaire. »

pour les agriculteurs. « Les acheteurs en veulent plus. De la durabilité, par exemple. Toutes ces exigences, il faut les intégrer de manière raisonnée. »

« Favoriser la multiplication des audits »

La certification Vegaplan est valable trois ans, mais des contrôles inopinés peuvent être effectués dans les exploitations. L'ASBL travaille sur trois secteurs : la qualité, la traçabilité et les notifications. Pour justifier les résultats communiqués, la coordinatrice a insisté sur « les efforts des agriculteurs. Le système reste réaliste et accessible à tous. Grâce à lui, on a émis la multiplication des audits ». ■

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Des contrôles alcool tout l'été

Les autorités promettent des contrôles alcool plus mobiles lors de la prochaine campagne Bob d'été qui démarre vendredi et se clôture le 3 septembre.

« À l'heure des médias sociaux, la police doit se déplacer plus souvent qu'auparavant pour effectuer des contrôles efficients. Ce n'est plus nécessaire de rester pendant des heures au même endroit », constate le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon.

La huitième édition de cette campagne estivale débutera par un week-end de contrôles intenses contre l'alcool au volant. Pendant 72 heures, toutes les zones de police du



La campagne Bob débute ce vendredi et s'étendra le 3 septembre.

pays participeront à cette opération à partir de vendredi. L'été 2018 sera riche en événements festifs. Outre les fes-

tivals et traditionnels barbe-cues entre amis, les prestations des Diablos rouges à la Coupe du monde de football en Russie seront l'occasion de faire la fête et de boire.

Les autorités ont relevé lors du dernier Euro en 2016 une augmentation de 80 % des accidents avec blessés après des matchs de l'équipe nationale. Selon une étude de Vias, 15 % des conducteurs qui prennent part à un événement culturel ou suivent un match de football ne veillent pas à modifier leur consommation d'alcool. Ce pourcentage grimpe à 21 % pour des festivals de musique. ■

◆ SOCIÉTÉ Le niveau de corruption aurait doublé...

Un cadre belge sur cinq a été confronté à des pratiques frauduleuses au cours des deux dernières années, ressort-il d'une enquête menée par le bureau de consultance ET dont l'Echo publie les conclusions jeudi. Sur les 55 pays analysés, seuls l'Ukraine (36 %) et le Kenya (26 %) font pire que la Belgique.

Avec ce taux de 20 %, la Belgique se situe bien au-dessus de la moyenne de 11 %. La corruption est ainsi deux fois plus importante en Belgique qu'en Europe occidentale (10 %). En six ans, le niveau global de corruption a ainsi doublé en Belgique.

◆ INTEMPÉRIES Inondations à Couvin

Les orages ont provoqué d'importantes inondations, jeudi en fin d'après-midi et en début de soirée, principalement dans le centre de Couvin, a indiqué le capitaine des pompiers de la zone Dinaphi Gilles Boonen. Plusieurs routes ont été touchées par des coulées de boue et de boue et plusieurs dentre elles ont été fermées à la circulation. Pour deux rues, les pompiers ont reçu une centaine d'appels. Deux habitants de la rue de la Falaise, dont une personne à mobilité réduite qui a été légèrement blessée, ont dû être sauvés. Dans la rue Marcel-Moreau, un autre sauvetage a eu lieu avec en plus une fuite de gaz dans une habitation. ┘